

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Parlement des jeunes...

Restitution des travaux de la sixième session parlementaire

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

LES parlementaires juniors en fin de mandat, pour le compte de la province de la Ngounié, ont procédé dernièrement, dans les locaux du service provincial de la Famille à Mouila, à la restitution des travaux de la sixième session du Parlement gabonais des jeunes (PGJ), qui se sont déroulés du 7 au 9 juin 2016 à Libreville. Parmi l'assistance, le premier adjoint au maire, Olga Mboumba Mouanga, le directeur d'Académie provinciale de la Ngounié, Alphonse Moutou Iwangou, le chef de la mission, le député Jean Claude Mpono, les chefs d'établissements, les élèves et leur encadreur Norbert Etouhé. Le député Mpono a d'abord fait observer une minute de silence en la mémoire de la parlementaire junior Fabiola Tsimba Mabelina, rappelée à Dieu. Il a ensuite présenté le PGJ, qui est, en réalité, une émana-



Trois des cinq jeunes parlementaires sortants.



Les officiels lors des travaux de restitution.

tion du Parlement francophone dont l'existence remonte à 2004. Aussi, le PGJ vise-t-il à former et édifier les jeunes qui aspirent à l'excellence. « Le Parlement gabonais des jeunes a, comme vous pouvez le constater, un objectif pédagogique. C'est une institution d'éveil pour les jeunes apprenants », a-t-il expliqué. S'agissant de la restitution des travaux de la 6e session ordinaire, tenue à Libreville, le chef de mission a fait savoir à l'assemblée qu'il y avait cinq commis-



Parmi l'assistance, élèves et chefs d'établissements.

sions : Affaires parlementaires ; Economie, environnement et développement ; Education et culture, Liberté publiques et démocratie ; Santé et questions sociales. Au cours de leurs exposés, les parlementaires juniors présents, Sheronne Nzaou Mabika, Anaïs Pemba et Youri Rokewa, ont abordé les thèmes de l'heure, intégrant le vécu quotidien du jeune dans son environnement. Notamment : les attentes des jeunes face aux parlementaires ; les jeunes et le projet graine ; la for-

mation de l'élite face aux valeurs de l'école et celles de la société traditionnelle ; l'abstention électorale chez les jeunes ; la sexualité chez les jeunes. La session de restitution des travaux a alors consisté, pour les trois parlementaires juniors, chacun dans la commission dont il était membre, à rendre compte de ce qui y a été fait au cours des assises de Libreville. L'ensemble des conclusions ont comporté des recommandations pertinentes formulées et adressées aux acteurs politiques. Au terme de ces exposés, que l'assistance n'a nullement boudés, les jeunes parlementaires se sont livrés à des échanges avec leurs condisciples désireux d'en savoir un peu plus. Apportant ainsi leurs contributions, en vue d'enrichir ce travail, à travers leur participation au débat général. C'est sur une note de satisfaction générale que les travaux de restitution se sont achevés sur les bords de la Ngounié.

...et concours de sélection

Les nouveaux parlementaires connus

FN.
Mouila/Gabon

APRÈS la session d'évaluation de fin de mandat des parlementaires juniors, par le biais de la restitution des travaux des commissions dont ils étaient membres, le renouvellement de la 7e législature s'est effectué le jour suivant, dans l'une des salles de classe du collège Saint Gabriel de Mouila.

Ce renouvellement des futurs députés juniors s'est fait par voie de concours. Il s'est agi, dans un premier temps, de faire passer aux 16 candidats présents sur les 25 inscrits, l'épreuve écrite sur deux sujets d'ordre général, à savoir : quel serait, selon vous, le Parlement gabonais des jeunes idéal ? L'éducation peut-elle prévenir la radicalisation ? Une commission de correcteurs, composée de deux enseignants de français, s'est chargée d'attribuer



Les élus de la 7e législature et leurs encadreurs.

une première note. Puis, est intervenue la double correction, afin d'authentifier la véracité des résultats recherchés. A l'issue de cette phase, les candidats déclarés admissibles ont passé l'oral devant un jury composé du député Jean-Claude Mpono, et du directeur des commissions parlementaires à l'Assemblée nationale, Jean-Lucien Mangoumba, qui a d'ailleurs retenu, à la fin, les cinq futurs parlementaires juniors, admis par ordre de

mérite, pour représenter la province de la Ngounié à la 7e législature. Il s'agit de : Eslisya Darlène Minkue Mi Zang (Collège/lycée Saint Gabriel) qui a obtenu 15,5 de moyenne générale ; Serdy Farnelle Nzengui (lycée de l'Excellence) ; Christ Mounanga Kombi (lycée technique Nyonda Makita) ; Gérard Mamboundou Mouity (Excellence Mbombet-A-Gnangue) et la jeune Thoscamie Ouniodza Boungouendji.

Nyanga/Département de Mougoutsi/Tchibanga/Enseignement technique et professionnel/Lycée technique Alexandre Bianghé

54 postulants dans les starting-blocks pour l'obtention du Bepi

S.B.
Tchibanga/Gabon

MALGRÉ quelques remous observés durant cette année scolaire qui s'achève, les élèves inscrits en classes d'examen s'activent, pour certains, à affronter les épreuves, alors que d'autres ont déjà le pied à l'étrier. Le cas de ceux du lycée technique Alexandre Bianghé de Tchibanga, qui bouclent cette semaine les épreuves écrites et pratiques du Brevet d'études professionnelles et industrielles (Bepi). Pour cette année, ils sont

54 candidats, le plus âgé ayant 31 ans, et le benjamin 19 ans. Au terme de ces épreuves, et en espérant qu'ils auront bien travaillé, les postulants devraient aussitôt devenir des acteurs de développement du pays. D'autant que ces élèves du lycée technique Alexandre Bianghé sont formés pour être des fabricants de meubles de maisons et de bureaux, à travers la filière Ebénisterie. Ils sont aussi des concepteurs et réalisateurs de plans de construction des maisons, dans la filière Maçonnerie. En fait, ce sont des techniciens tout faits, prêts à embrasser le

monde du travail. Soit en sollicitant un emploi dans une entreprise, soit en créant chacun sa propre structure. Et si ces futurs impétrants et l'équipe d'encadrement, dirigée par le proviseur Guy Roger Maganga Mousavou, affichent leur détermination à donner à cet établissement ses lettres de noblesse, à en juger par les œuvres visibles dans la grande salle qui abrite les travaux pratiques, il y a lieu de déplorer, en visitant les ateliers, l'obsolescence du plateau technique, qui rend difficile la pratique des cours théoriques enseignés dans les salles de classe.

Au regard de cette situation, les praticiens de cet ordre d'enseignement souhaitent que le gouvernement investisse dans l'enseignement technique et professionnel car, dira Guy Roger Maganga Mousavou, la construction d'un pays passe par l'enseignement technique qui forme ses techniciens. Or, selon les statistiques, moins de 10% des jeunes scolarisés s'intéressent à l'enseignement technique. Un constat que déplore le proviseur du lycée Alexandre Bianghé, qui pense que certains parents sont aussi à l'origine de cette situation, dès l'instant qu'ils font croire à leurs enfants

que les lycées techniques sont les rebuts ou encore les cartouches de dernière chance. A la tête de cet établissement il y a quelques mois, en provenance du lycée technique Nyonda Makita de Mouila, ce chef d'établissement ambitionne d'augmenter la capacité d'accueil par la finition des travaux abandonnés dans le cadre du projet Bad III. Avec la construction de 5 salles de classe supplémentaires, ce lycée devrait recevoir, pour l'année prochaine, en plus des 234 actuellement, 200 autres élèves. En tenant compte des standards en matière de lycées techniques et

professionnels, qui exigent un maximum de 40 élèves par classe. L'ouverture de ces nouvelles salles de classe conduira le lycée à se doter de filières supplémentaires de formation. En perspective, des filières agricole et élevage, grâce aux contacts qui seraient en train d'être noués entre, d'une part, le groupe SIAT et, d'autre part, certains particuliers installés localement. Reste à la tutelle de valider ou non ce projet. Il faut souligner que la commune de Tchibanga dispose d'une station piscicole, malheureusement abandonnée depuis de nombreuses années.